



## Mot du maire

Des nouvelles de votre municipalité  
Février 2019

### Internet haute vitesse – Excellente nouvelle!

Certains d'entre vous avez remarqué les travaux effectués par Bell Canada sur notre territoire. Nous pouvons maintenant vous confirmer le déploiement du câble sur presque la totalité d'Ivry-sur-le-Lac, ce qui est une excellente nouvelle pour nous tous. Toutefois, on nous a informés que l'alimentation au réseau est prévue uniquement qu'en 2020 pour la plupart.

Nous leur avons subséquemment transmis une lettre insistant sur l'alimentation au cours de l'année 2019 plutôt qu'en 2020 et nous sommes en attente de leurs nouvelles. Nous nous engageons à vous tenir informé des prochaines correspondances. Nous espérons grandement vous transmettre d'autres bonnes nouvelles!

### Activités de loisirs et de sports faisant partie de l'Agglomération



Les citoyens nous demandent souvent quelles sont les activités incluses en tant que payeurs de taxes foncières de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts. Donc, à ce titre, vous payez le tarif de « résident » de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour les activités suivantes:

- Patinage artistique;
- Patinage libre;
- Hockey;
- Piscine libre et cours de natation;
- Bibliothèque.

Toutefois, n'oubliez pas que vous devez absolument présenter une preuve de résidence lorsque vous souhaitez participer à l'une de ces activités.

### Décision du Tribunal favorable à la Municipalité dans le dossier de l'ancien DG

C'est le 18 janvier dernier que la Municipalité recevait la décision du Tribunal administratif du travail TAT (Division des relations de travail) de la juge Grignon relativement au dossier en cour avec l'ancien directeur général. Dans cette décision, la juge rejette les plaintes alléguées par monsieur Jean-Raymond Dufresne et donne raison à la Municipalité, et ce, à tous les égards. La décision étant publique, celle-ci est disponible sur le site Internet du TAT et le numéro de la décision est CM-2017-2634. Pour y accéder, vous n'avez qu'à visiter l'internet à l'adresse suivante : <http://t.soquij.ca/Yk64N>

Le président du comité des Ressources humaines et des services juridiques, monsieur Jean-Claude Béliveau ainsi que les membres du conseil municipal se disent très satisfait du résultat final.

### Déneigement : svp ne pas jeter votre neige dans la rue

Avec les maintes bordées de neige que nous avons eu depuis le début de l'hiver, vous comprendrez que les déneigeurs travaillent d'arrache pied pour garder nos chemins en bon état. Ils ont remarqués que plusieurs résidents mettent leur neige sur les chemins publics au lieu de trouver un endroit sur leurs propres terrains.

Nous vous demandons donc de ne plus déverser votre neige sur les chemins de la Municipalité mais de bien trouver un autre endroit sur votre propre terrain pour ce faire pour la sécurité de nous tous.

# La réforme cadastrale (rénovation cadastrale) expliquée

## *Le cadastre, c'est quoi?*

Le cadastre, c'est un registre public sous forme de plan représentant la propriété sur laquelle portent les droits fonciers des propriétaires. Chaque propriété dans le cadastre a un numéro de lot indiquant :

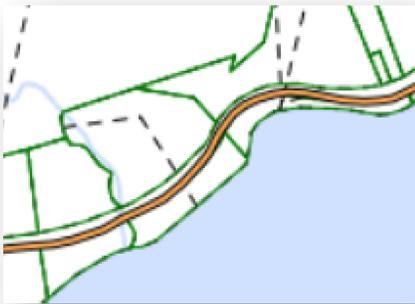
- sa représentation graphique (la forme du lot, ses mesures et sa superficie) ;
- sa position par rapport aux propriétés avoisinantes.

Le cadastre est aussi utile :

- aux municipalités qui l'utilisent pour établir la taxe foncière et l'application de certaines lois dont celles sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- aux services publics qui s'y réfèrent pour installer leurs réseaux (gaz, électricité, téléphone, etc.).

## *Pourquoi rénover le cadastre*

Le Gouvernement du Québec procède à la rénovation cadastrale parce que le registre, produit en 1860, était devenu incomplet et imparfait.



Auparavant, les propriétaires n'étaient pas obligés de faire immatriculer les parties de leurs propriétés qu'ils vendaient. Donc pas moins de 850 000 propriétés n'étaient pas immatriculées distinctement au cadastre. Par ailleurs, 750 000 lots déjà représentés contenaient des anomalies comme des inexactitudes ou des incohérences qui affectent les mesures ou la superficie indiquées sur le plan.

Ceci peut entraîner des dépenses importantes lorsque les propriétaires souhaitent construire, rénover, ou vendre leur propriété ou encore effectuer d'autres transactions immobilières. Ceci cause également des problèmes aux municipalités, aux notaires et aux arpenteurs-géomètres mandatés par les citoyens.

Les travaux de rénovation cadastrale ont pour objectifs :

- de trouver et de corriger les anomalies ;
- d'intégrer sans modification les lots correctement représentés ;
- d'identifier et de représenter de façon distincte toutes les propriétés qui ne sont pas immatriculées ;
- de simplifier la représentation du morcellement en regroupant les parcelles formant une même propriété sous un seul numéro de lot ;
- de produire le plan cadastral de rénovation en version électronique.

## *Quel rôle jouent les arpenteurs-géomètres*

Les arpenteurs-géomètres sont les seuls experts habilités à réaliser des travaux liés au cadastre. Le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles leur attribue donc des contrats pour rénover les plans de cadastre de l'ensemble du territoire québécois. A Ivry-sur-le-Lac, c'est la firme *Rado, Corbeil et Généreux* qui a été mandatée pour rénover le cadastre.

## Le processus et les étapes importantes

Pour produire le plan cadastral rénové, Rado, Corbeil et Généreux doit franchir diverses étapes qui s'échelonnent sur une période de deux ans environ :

- En juillet 2017, une lettre de démarrage a été envoyée à tous les citoyens les invitant à transmettre à l'arpenteur-géomètre une copie de tout document privé qu'ils détiennent sur leur propriété (un certificat de localisation, un plan d'arpentage ou une description technique) ;
- En juillet 2019, les citoyens seront invités à participer à une rencontre avec la firme d'arpenteurs-géomètres. Ceci permettra aux citoyens de consulter et commenter le nouveau plan de cadastre sur lequel sont représentées les propriétés ;
- En septembre 2019, le nouveau plan sera déposé et les citoyens pourront, s'ils en jugent nécessaire, faire une demande de révision ;
- Suite à une demande de révision, au besoin, un avis de modification sera émis confirmant les changements apportés.

En espérant que ces quelques informations vous ont permis de mieux comprendre le processus de rénovation cadastrale.

## Matières organiques : On est les meilleurs!

Un grand merci à tous et un gros bravo! Nous sommes les champions de toute la MRC des Laurentides!

À Ivry-sur-le-Lac, depuis l'arrivée des bacs bruns en juillet 2018, le taux de détournement des déchets résiduels a chuté de 28% en moyenne. Ce n'est pas rien!! Donc, sur un total de 84,5 tonnes de matières résiduelles, 23,4 tonnes ont été détournées de nos sites d'enfouissement. C'est un chiffre énorme, et vous devrez en être très fiers!

Ivry-sur-le-Lac				
	Bacs noirs	Bacs bruns	Bacs noirs et bruns	% détournement
18-août	13 210	5 880	19 090	31%
18-sept	8 920	5 220	14 140	37%
18-oct	9 960	4 190	14 150	30%
18-nov	10 540	1 560	12 100	13%
18-déc	6 700	1 080	7 780	14%
<b>TOTAL</b>	<b>61 100</b>	<b>23 400</b>	<b>84 500</b>	<b>28%</b>

## Le projet pilote du polystyrène : un vif succès !



Le projet pilote d'apport volontaire de récupération du polystyrène a connu un vif succès. Les écocentres régionaux de la MRC des Laurentides ont récupéré plus de 6,7 tonnes de polystyrène (plastique #6, communément appelé « styromousse ») entre les mois de mars 2017 et septembre 2018, permettant ainsi de détourner cette matière de l'enfouissement.

Une tonne de polystyrène occupe la place d'environ 30 tonnes de déchets compactés dans un site d'enfouissement et nécessite des centaines d'années pour se décomposer. Grâce au projet-pilote de récupération, c'est l'équivalent de plus de 201 tonnes qui ont été détournées de l'enfouissement, contribuant directement à la prolongation de la durée du site d'enfouissement.

Suite au succès du projet, la MRC des Laurentides continuera donc d'offrir aux citoyens le service de collecte du polystyrène sans frais aux Écocentres de la région. De plus, dans un souci d'améliorer la proximité des services offerts, la MRC étudiera en 2019 la possibilité d'offrir d'autres points de dépôt pour le polystyrène sur l'ensemble de son territoire.

Bien sûr, nous vous tiendrons au courant des développements et en attendant, nous vous invitons à visiter le site [www.traindeviedurable.com](http://www.traindeviedurable.com).

## Calendrier de collecte et bulletin d'informations: Disponibles en anglais

Nous vous rappelons que le calendrier de collecte et le bulletin d'information que vous avez reçus avec vos comptes de taxes par la poste sont aussi disponibles en version anglaise. Sur demande, on peut vous les acheminer par courriel et vous pouvez aussi passer à l'hôtel de ville pour récupérer la version imprimée.

## Paiement des comptes de taxes

Les comptes de taxes ont été postés à la fin de janvier dernier, si vous n'avez pas accès à votre courrier et désirez qu'on vous achemine votre compte de taxes par courriel, svp bien vouloir nous en faire la demande.

Nous en profitons pour vous rappeler que le premier versement 2019 doit être effectué le 3 mars prochain. Nous vous rappelons qu'il est possible de nous faire parvenir votre paiement par chèque, par votre institution financière, par internet, ou encore, en vous présentant à l'hôtel de ville et en payant par carte de débit.

Eh oui, vous pouvez maintenant payer par carte débit tous vos paiements à la Municipalité (vignette, taxes, etc.), c'est un nouveau service qui vous est offert!

## Sûreté du Québec : Ivry-sur-le-Lac a une marraine policière



La Sûreté du Québec a récemment nommé une policière attitré à Ivry-sur-le-Lac. Ceci est une bonne nouvelle puisque nous avons maintenant un contact direct avec cette marraine qui devient par le fait même aussi la personne avec qui nous discutons de sujets d'intérêts des résidents de notre communauté. Depuis l'annonce de son arrivée en poste, nous avons établis des relations très étroites ayant pour effet l'amélioration des communications entre nos deux organismes.

Pour toute urgence, pour signaler un cambriolage ou toutes autres requêtes de nature criminelle, vous êtes invités à continuer à faire le 911 ou appeler le 310-4141 pour l'ouverture d'un dossier opérationnel.

Toutefois, lorsque vous voulez rapporter à la police une infraction récurrente ou une préoccupation non urgente dans votre secteur, vous pouvez remplir le formulaire intitulé « Requête d'un citoyen ou d'un intervenant municipal ».

Ce formulaire est utilisé pour manifester vos soucis concernant la sécurité routière (excès de vitesse, manque de respect des consignes routières) ou récréotouristique (par exemple : VTT, motoneige, bateau), un évènement ou une activité sociale (manifestation, kiosque), ou un règlement municipal (nuisances, incivilités), etc.

Visitez le site suivant : <https://www.sg.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/SQ-3094.pdf> pour accéder à ce formulaire que vous pouvez compléter en ligne et le faire suivre directement à la Sûreté du Québec.

La sécurité à Ivry-sur-le-Lac nous tient à cœur!

## Formation d'initiation au pistage faunique : samedi le 16 février 2019



Conservation Manitou s'est joint à Éco-corridors laurentiens pour offrir une formation d'initiation au pistage faunique qui s'inscrit dans le cadre du programme « Faune sans frontière ». Cette formation s'adresse aux personnes de plus de 10 ans qui désirent identifier les traces et les marques laissées par les mammifères en milieux naturels pour découvrir ou apprendre davantage sur les comportements de la faune qui nous entoure.

La formation comprend une première partie en salle, en matinée, où les bases du pistage et les caractéristiques des traces et des marques laissées par les animaux sont présentées. En après-midi, la deuxième partie consiste en une randonnée de pistage en milieu naturel sur la propriété de la Fondation écologique Barbara Richardson qui a été acquise conjointement en 2018 par Conservation de la nature Canada (CNC) et Conservation Manitou.

Pour plus d'informations et vous inscrire à cette formation offerte à un coût de 50\$–60\$, veuillez consulter le site web à : <https://www.eventbrite.ca/e/billets-formation-dinitiation-au-pistage-faunique-53826274837>.

## Écoconseillers – offre d'emploi d'été

La Régie intermunicipale des Trois-Lacs est la recherche d'écoconseillers pour la saison estivale pour une durée de 13 semaines débutant le 13 mai 2019. Les personnes retenues seront appelées à préparer, organiser et effectuer des visites-terrain et des inspections visuelles dans les neuf municipalités membres de la Régie, incluant Ivry-sur-le-Lac. Le mandat principal consiste à informer et accompagner les résidents dans la collecte des matières organiques, ainsi que dans l'optimisation du tri des autres types de matières résiduelles, en plus de rédiger des rapports suite aux visites-terrain ainsi qu'un rapport final à la fin de l'emploi.



Si cet emploi d'été pourrait vous intéresser ou intéresser quelqu'un que vous connaissez, n'hésitez pas à partager cette information. À noter que les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 8 mars 2019 à 16 h 30.

Pour plus d'informations, prière de consulter l'offre d'emploi à l'adresse suivante : <https://ritl.ca/wp-content/uploads/2019/01/Offre-emploi-Ecoconseillers-2019.pdf>.

## Autres sujets d'intérêt

Si vous avez des sujets que vous voulez que l'on traite dans un futur Mot du Maire, laissez-nous le savoir et il nous fera plaisir de préparer un article.

Pour tout commentaire, n'hésitez pas, l'équipe municipale est là pour vous!

Encore merci pour votre confiance et sachez que c'est un réel plaisir de vous représenter!



Le maire,

**Daniel Charette**

Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac

Tél. (819) 321-2332

[info@ivry-sur-le-lac.qc.ca](mailto:info@ivry-sur-le-lac.qc.ca)